RAPPORT

DES COMMISSAIRES

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Envoyés dans les départemens de la Meuse, de la Moſelle et des Ardennes; fait par M. DE MONTESQUIOU, *Député de Paris, le* 13 *Juillet* 1791.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Envoyés dans les départemens de la Meuse, de la Moſelle et des Ardennes ; fait par M. de Montesquiou, Député de Paris, le 13 Juillet 1791.

MESSIEURS,

Nous avons terminé la miſſion que vous nous aviez donnée. Nous avons parcouru les trois départemens de la Meuſe, de la Moſelle, & des Ardennes : c'eſt là que M. de Bouillé commandoit ; c'eſt là que devoit ſe conſommer le myſtère d'iniquité dont le patriotiſme d'un ſeul citoyen a préſervé la France. Certes, celui qui avoit conçu cet horrible projet, n'avoit pas étudié l'eſprit qui anime les habitans du pays qui devoit en être le théâtre : nulle partie du royaume ne raſſemble des citoyens plus

ardens pour la révolution ; la terre y eſt hériſſée de ſoldats prêts à mourir pour la cauſe de la liberté : un ſeul esprit ſemble les animer tous. Au moment où l'imagination groſſiſſoit encore le danger très-réel qui nous a menacés, le peuple des villes a vu des femmes ſemblables à ces fameuſes Spartiates, diſputer pour leurs fils l'honneur de marcher les premiers : là on ne demande que des armes & des chefs fidèles ; enfin après avoir parcouru cette partie de l'empire, il eſt impoſſible de n'avoir pas l'intime conviction que le deſpotiſme ne pourroit déſormais y conquérir que des déſerts.

Nous vous avons rendu compte précédemment de l'exécution de vos ordres à Verdun & à Metz. Après être ſortis de cette dernière place, nous avons gagné Bitche, le point le plus reculé de la partie que nous étions chargés de viſiter, & nous avons ſuivi la frontière dans une longueur de 80 lieues, juſqu'à Charlemont, Givet & Philippeville, paſſant par Sarrelouis, Thionville, Longwy, Montmédy, Sedan, Mezieres & Rocroy. Les troupes dont nous avons reçu le ferment conſiſtent, en infanterie, en quatorze régimens, un bataillon d'infanterie légère, un régiment d'artillerie & le corps des mineurs ; en troupes à cheval, en deux régimens de cavalerie, cinq de huſſards, ſix de dragons & trois de chaſſeurs.

Par-tout nous avons trouvé le même zèle pour le maintien de la conſtitution, dans les ſoldats, cavaliers, dragons, hussards & chaſſeurs ; cette ardeur eſt portée à un point qui doit faire trembler nos ennemis. Si nos troupes ont à combattre pour la cauſe de la révolution, ce ſera leur propre cauſe qu'elles croiront défendre.

Malheureuſement tous les officiers n'ont pas adopté les mêmes principes ; ceux qui avoient une opinion différente, ont montré du moins leur reſpect pour la religion du ſerment : ils n'ont pas juré ce que leur cœur déſavouoit ; mais il n'eſt pas un régiment parmi ceux que nous avons vus, où la totalité des officiers ait refuſé de prendre l'engagement décrété : il en eſt pluſieurs où tous l'ont accepté. Ainſi les officiers actuellement au ſervice méritent la confiance de la nation, & les régimens où il y a beaucoup de places vacantes, témoignent plutôt des regrets pour une grande partie des officiers qu'ils ont perdus, que des doutes ſur ceux qui leur reſtent.

Nous avons vu ſept régimens d'infanterie ſuiſſe ou allemande qui ſe ſont preſque tous conformés à la loi.

Dans les huit régimens d'infanterie françoiſe, & dans les ſeize

régimens de troupes à cheval que nous avons vus, cent cinquante officiers environ sont compris dans la réforme que vous avez prononcée : nous en remettrons l'état au ministre.

Nous n'employons dans cette liste de capitaines ou de lieutenans à remplacer, que ceux qui sont réformés par votre décret du 22 juin dernier : il en est plusieurs autres qui, après avoir prêté le serment, ont, soit par dégoût du service, soit par des raisons particulières, adressé leurs démissions au ministre de la guerre. Deux régimens de dragons & un de chasseurs à cheval sont particulièrement dans ce cas; & quoique notre mission se bornât au serment, nous avons fait de vains efforts pour retenir ces officiers; nous avons même été loyalement secondés par les dragons & chasseurs à leurs ordres; mais nous l'avons été sans succès. Nous n'apportons pas la liste de ces derniers officiers; notre commission ne nous chargeoit pas de ces détails : le ministre de la guerre est en état de vous en rendre compte. Les officiers qui y sont inscrits se flattent qu'ils seront traités comme ceux qui ont refusé de prêter le serment : nous ne leur avons donné aucune espérance à cet égard, mais nous leur avons promis de mettre leur demande sous les yeux de l'Assemblée nationale.

Il est inutile que nous vous représentions la nécessité urgente de remplacer tout ce qui vaque de places d'officiers dans l'armée; ce n'est qu'au moment où l'organisation de tous les corps sera complète, que l'on pourra travailler efficacement au rétablissement de la discipline & à l'instruction des troupes. Les momens sont précieux, & le besoin de ranimer ces deux ressorts de la force militaire, est évident : mais il s'en faut bien qu'il soit vrai, comme les malveillans ne cessent de le répéter, que le mal soit sans remède; il peut, au contraire, être promptement guéri, si l'Assemblée n'admet au commandement que des chefs patriotes, si elle les investit d'une grande autorité, & si les cours martiales par-tout constituées, sont justes & inexorables.

C'est particulièrement dans l'infanterie françoise qu'un grand nombre d'emplois est vacant : ce seroit peut-être le cas de tirer parti d'une occasion malheureuse pour diminuer la quantité d'officiers, soit en les réduisant à deux par compagnie, soit en réduisant les compagnies elles-mêmes à un moindre nombre : alors l'opération de la réforme actuelle seroit moins à charge aux finances de l'état; alors les officiers mieux payés, sans que la dépense fût plus grande, seroient plus attachés à leurs emplois : plus occupés, ils se livreroient moins au désœuvrement qui les

perd ; & très-ſuffiſans pour le nombre d'hommes qu'ils auroient à conduire, il en réſulteroit pour nos armées à la guerre une diminution d'équipages, pour nos garniſons plus de tranquillité, & pour chaque individu plus d'eſpérance d'avancement. Dans l'ancien ſyſtême, on multiplioit les places d'officiers pour favoriſer une claſſe privilégiée qui en avoit fait ſon patrimoine, & qui ſe croyoit déplacée par-tout ailleurs : aujourd'hui que toutes les profeſſions appellent tous les citoyens, nous ne devons plus connoître que des fonctionnaires publics ; l'état ne doit employer que ceux dont il a beſoin, & tout fonctionnaire inutile eſt un fardeau pour la ſociété. Nous n'inſiſterons pas davantage ſur cette obſervation ; nous demandons ſeulement qu'elle ſoit renvoyée au comité militaire, & qu'elle ſoit ſérieuſement examinée.

Nous vous avons informés de la nouvelle diſtribution que nous avons faite des troupes dans les différentes places de la frontière ; le ſtrict néceſſaire eſt par-tout, & il eſt difficile de donner plus que le néceſſaire à chaque partie, lorſque diſtribuant avec égalité les précautions convenables, rien n'indique encore aucun point menacé. Au moment d'un raſſemblement dans les pays étrangers de troupes, d'approviſionnemens & de munitions de guerre, on ſera ſans doute à temps d'oppoſer de grandes forces à tous les deſſeins hoſtiles ; mais des places preſque démantelées, de foibles approviſionnemens de vivres & de munitions, ſont faits pour donner de la confiance à l'ennemi, & de juſtes alarmes aux patriotes. Or, tel eſt l'état d'une partie de notre frontière. L'ancien ſyſtême de notre gouvernement étoit depuis long-temps un ſyſtême de conquête ; c'étoit toujours hors du royaume que nous allions combattre : on mettoit depuis un ſiècle au rang des dépenſes inutiles la conſervation de ces fortereſſes qui nous environnent ; leur état atteſte l'inſouciance des miniſtres & les effets de ce luxe deſtructeur qui embellit tout & ne conſerve rien. La nation ayant changé de ſyſtême, ayant calculé les droits des peuples comme les droits de l'homme, tous les réſultats doivent être différens. La ſûreté du royaume eſt déſormais notre principal objet ; les places qui l'aſſurent doivent une première fois être rétablies dans leur état primitif, améliorées enſuite & miſes ſur un pied d'entretien tel qu'aucune réparation importante n'y ſoit jamais néceſſaire. Non-ſeulement nous ſommes très-loin de ce point de perfection, mais nous ne faiſons pas tout ce qu'il faut pour y arriver. De toute la frontière des trois départemens que nous avons parcourus, Bitche & Charlemont ſont ſeuls dans un état reſpectable ; les autres places préſen-

tent le triste tableau d'un abandon presque général ; des remparts ou dégradés ou éboulés, des fossés remplis à moitié par des attérissemens, des contrescarpes détruites : voilà ce que nous avons vu par-tout. Les chemins couverts ne sont rétablis nulle part, les bois nécessaires pour les palissades, les blindages, les ponts de communication ne sont ramassés qu'en partie ; les travaux commandés pour cette année sont disposés, comme si nous avions plusieurs années devant nous ; l'insuffisance des fonds, celle des bras est par-tout la même. Si la nécessité nous forçoit à repousser des attaques sérieuses, avec tous les efforts possibles nous ne présenterions qu'une défense incomplette ; & cette vérité évidente aux yeux des habitans de la frontière, répand dans leur esprit des doutes sur la sincérité & sur le patriotisme de ceux qui sont à la tête de l'administration. Nous les avons rassurés autant que nous le devions sur l'objet de leurs craintes ; nous leur avons montré la foiblesse des efforts qu'ils pouvoient redouter : mais ici nous devons vous dire toutes les vérités. Il faut prendre des moyens plus prompts, plus actifs, plus généraux que ceux qui ont été pris jusqu'ici ; il faut que l'été ne s'écoule pas en travaux insuffisans. Il n'y a rien à espérer pour la défense du royaume de ce que l'on fait aujourd'hui, si l'on ne rétablit que quelques points, si l'on ne palissade que quelques ouvrages, si l'on ne répare que quelques brèches. Il faut sur-tout une direction particulière pour ces travaux, une direction active & responsable, & des fonds suffisans, & plus exactement payés. Toute économie dans ce genre seroit un principe de ruine pour l'avenir ; & remarquez, Messieurs, que nous ne vous parlons que des places de première ligne : on peut en effet remettre à une autre année celles de la seconde. Nous vous observerons seulement en passant, que Metz est tout ouvert par un endroit de son enceinte, & que nous avons été obligés de prendre des précautions pour empêcher que quelques aventuriers à cheval pussent y entrer la nuit & y répandre une ridicule alarme.

De toutes ces places de la frontière, Mezieres est celle qui est le moins défendue. En 1747, on voulut changer en ouvrage à couronne l'ouvrage à corne qui couvroit le pont de la Meuse ; on le commença alors ; bientôt après on abandonna l'ouvrage, & il n'a pas été repris depuis. Cette construction à faire est indépendante des réparations nombreuses qu'exige le reste des fortifications de cette place, & particulièrement du comblement des fossés, qui y est presque général. Quelques mois bien employés peuvent changer la face de nos frontières, mais pour cela il n'y a pas

un moment à négliger ; la saison avance, & la perte de cette année pourroit être irréparable. Ce n'est pas à Paris qu'il faut placer le centre d'autorité, d'action & de surveillance de ces grands travaux ; une correspondance lente, des envois de fonds retardés soit par la négligence, soit par la mauvaise volonté des sous-ordres, le défaut d'ensemble dans l'exécution, un tâtonnement auquel le silence absolu du ministre, ou l'insuffisance de ses réponses, sert au moins de prétexte ; voilà ce qu'il faut écarter, en mettant sur les lieux une commission de ce que le génie & l'artillerie peuvent nous fournir de chefs plus instruits & plus éprouvés. Le général à qui l'Assemblée accorde la confiance la plus étendue, verroit tout par ses yeux, & des moyens illimités livrés à une autorité puissante, mettroient bientôt la défense du royaume sur le pied convenable. Nous vous supplions de prendre cet objet dans la plus sérieuse considération.

Cette défense de la frontière septentrionale du royaume est, comme nous vous l'avons dit, insuffisante par-tout, parce que la frontière n'est sérieusement menacée nulle part. Les côtes du Nord & le Pas-de-Calais fortifieroient les Ardennes, la Meuse & la Moselle, si l'un de ces trois départemens pouvoit être attaqué, & réciproquement. Ce sont les états de la même puissance qui bordent toute cette frontière ; il en résulte à nos yeux la nécessité d'en confier la garde au même général : cette seule disposition donneroit une grande sécurité aux habitans de ces différens départemens ; ils verroient un seul général placé en observation des mouvemens de nos voisins, pouvant, au moindre signal, réunir & placer les forces nécessaires par-tout où les circonstances les appelleroient : divers camps d'observation utiles à l'instruction des troupes, plus utiles encore aux travaux des fortifications, serviroient à former des officiers-généraux qui, au bout de trente années de paix, sont la plupart fort peu exercés aux grandes manœuvres, ils instruiroient nos braves gardes nationales, & déconcerteroient les petits projets & les grandes menaces de nos ennemis. Il est un de ces camps que la situation des choses semble indiquer plus que tous les autres, & qu'elle place sur les frontières de l'Asace & de la Lorraine allemande, au point de contact de l'armée du Nord & de celle du Rhin ; mais pour que toutes ces mesures soient utiles, il faut qu'il y règne un grand ensemble, il faut qu'elles tiennent toutes à un plan général ; & c'est pour cela qu'elles ont besoin d'être dirigées par le même chef. Nous pensons, en conséquence, que les pouvoirs de M. de Rochambeau devroient s'étendre jusqu'à Bitche.

Les approviſionnemens d'artillerie ſont immenſes en tout genre, & l'activité de nos arſenaux eſt telle que nous pouvons le déſirer. Il n'en eſt pas de même de l'armement des troupes. Les gardes nationales ont reçu beaucoup de fuſils, mais la diſtribution en ayant été faite ſans méthode, les diſtricts des frontières en manquent eſſentiellement, & les campagnes qui, dans les momens d'alarmes comme celui-ci, exercent la plus grande vigilance, ne peuvent employer que des bras déſarmés. Nous avons pris connoiſſance de l'état des ſalles d'armes; nous avons vu qu'il ſeroit imprudent de ne pas réſerver ce qui nous reſte de fuſils du dernier modèle, tant pour l'infanterie de ligne, que pour la partie des gardes nationales qui va plus particulièrement ſe dévouer à la défenſe de l'état. Dans les arſenaux de quatorze places frontières, nous n'avons trouvé, outre les fuſils du modèle de 1777, qu'environ 3,500 armes du modèle précédent que l'on puiſſe donner aux campagnes. Nous en avons fait diſtribuer environ 300 par diſtrict de l'extrême frontière, en établiſſant à cet égard un ordre de diſtribution proportionnée à la population, & une reſponſabilité de la part des municipalités à qui le dépôt en ſeroit confié. Vous ſentez à quel point ce ſecours eſt inſuffiſant, tant pour établir une vraie défenſe, que pour former des défenſeurs. La manufacture de Charleville a ordre de fabriquer douze mille fuſils dans l'année, & vraiſemblablement les deux autres manufactures ont le même ordre. Ces travaux que nous avons ſuivis dans le plus grand détail, s'exécutent avec tout l'ordre & toute la préciſion poſſibles; mais il eſt clair qu'une fabrication de 36 mille fuſils par an n'eſt rien dans la circonſtance actuelle. Les ouvriers des manufactures ont été autoriſés par une lettre de M. de la Tour-du-Pin, à travailler pour le commerce : dès-lors il eſt devenu impoſſible de les contenir comme par le paſſé; & au lieu de deux & trois mille fuſils que ci-devant on pouvoit tirer tous les mois de chaque manufacture, à peine peut-on aujourd'hui en obtenir mille. La ſubordination de ces ouvriers eſt auſſi conſidérablement affoiblie. La rigidité des règles établies à la fabrication, règles qui ſeules en aſſurent la bonté, eſt aujourd'hui l'objet de la réclamation des ouvriers. Vos commiſſaires les ont entendus; leurs plaintes portent ſur l'obſervation d'une loi eſſentiellement bonne, mais qui les gêne. Nous leur avons démontré que la loi étoit juſte, & que nous n'avions pas le droit de l'abroger. Deux mutins ſeuls ont murmuré contre cette déciſion, & ſamedi ſoir l'un d'eux a voulu aſſaſſiner l'officier d'artillerie chargé de diriger les travaux de la manufacture. Le crime, heureuſement, n'a pas été

confommé; & le coupable arrêté étoit, à notre départ, livré à la juftice.

Il nous paroît convenable de prendre des mefures pour rétablir l'activité de la fabrication; une légère augmentation dans les prix nous paroît néceffaire depuis l'abrogation des priviléges; mais il faut que les ouvriers qui travaillent pour la nation ne travaillent que pour elle dans des circonftances comme celles-ci; & alors 80 ou 100 mille fufils pourront être fabriqués dans un an, & réparer le vuide de nos arfenaux : c'eft encore un objet qui mérite une attention particulière.

Dans le moment actuel, & pour fournir à la partie la plus urgente des fecours néceffaires aux municipalités de la frontière, on propofe d'acheter à Charleville trois mille fufils neufs qui s'y trouvent, à 15 livres pièce. Le département des Ardennes nous a requis d'en folliciter l'ordre. C'eft un objet de 45,000 livres : cette mefure nous paroît fage, nous vous invitons à l'ordonner & à autorifer cette diftribution dans les diftricts des Ardennes & de la Meufe, qui touchent à la frontière.

Les gardes nationales offrent, dans le pays que nous venons de parcourir, le fpectacle impofant qui frappe ici vos yeux depuis long-temps : celui d'une armée innombrable, vouée à la défenfe de la patrie par les feuls motifs de l'honneur & du patriotifme. Ces foldats de la liberté défertent toute autre occupation dès qu'un fignal d'alarme fe fait entendre. Dans tous les lieux où leur nombre permet leur raffemblement, ils figurent déjà à côté des régimens les mieux exercés, & quelques mois d'inftruction plus fuivie les y placeroient avec avantage; mais ce qu'on ne fauroit trop admirer, ce qui prouve à quel point l'efprit public a déjà fait de progrès en France, c'eft l'étonnante, l'imperturbable union qui règne entre cette milice libre & les troupes de ligne. Aucune prétention ne les divife; tous les fervices qu'ils font en commun ne feroient pas mieux faits par les foldats du même régiment; & cette émulation, qui fe fait remarquer dans les plus petits détails du fervice militaire, eft un préfage affuré de celle qui fe développeroit s'il falloit marcher à la gloire. Par-tout les gardes nationales attendent impatiemment le décret qui les raffemblera; peut-être même feroit-il important de ne pas le différer, mais peut-être auffi faudroit-il confidérer que ces braves citoyens ont, ou des champs à cultiver, ou des profeffions utiles à exercer; & qu'en les préparant à la défenfe de la patrie, il eft bon de les enlever, le moins qu'il fera poffible, à leurs travaux particuliers. Nous penferions que la moitié feulement de

ceux qui auront été honorés du choix qu'ils sollicitent tous, pourroit être réunie, soit dans les camps, soit dans les garnisons, & trois mois après être relevée par l'autre moitié. De la sorte, vous en formeriez le double sans aucune surcharge pour cette intéressante partie de la nation. C'étoit un spectacle enchanteur que celui de la joie qu'ils faisoient éclater lorsqu'ils renouvelloient le serment de mourir pour la défense de la patrie, & de n'obéir qu'aux ordres qui leur seroient donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale.

Les approvisionnemens en vivres & en fourrages sont considérables dans le département de la Moselle ; il n'en est pas de même dans ceux de la Meuse & des Ardennes. Plusieurs places de ces deux départemens ne se trouveroient pas approvisionnées pour un temps raisonnable, si les garnisons en étoient portées au nombre suffisant pour les défendre. Les moyens de transport étant plus difficiles, sur-tout dans le département des Ardennes, où il n'existe pas de places de seconde ligne propres à contenir des magasins, il seroit important d'y pourvoir à l'avance, & de n'avoir plus qu'à les entretenir. Jamais cet acte de prévoyance n'aura été plus facile à exécuter que cette année. Les récoltes de tout genre promettent la plus grande abondance, & cette dépense aura peut-être une autre utilité politique, celle d'empêcher le prix des denrées de s'avilir à un point accablant pour le cultivateur.

Nous devons vous transmettre aussi la surprise qu'excite partout le retard de l'organisation de la gendarmerie nationale. Ce corps universellement estimé, dans l'état actuel des choses, ne peut suffire à son service ; néanmoins s'il est une circonstance où aucune des branches de la force publique ne puisse être impunément négligée, c'est celle où des évènemens extraordinaires excitent ou entretiennent dans les esprits beaucoup d'inquiétudes & d'agitations. Cet article est un de ceux sur lesquels nous avons vu insister le plus fortement les corps administratifs.

Après vous avoir rendu compte des observations générales que nous avons faites, il nous reste à vous parler de quelques faits particuliers. Nous avons trouvé à Montmédy le quatre-vingt-seizième régiment d'infanterie, ci-devant Nassau, & à Stenay, le quinzième régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Allemand : ils avoient tous deux été employés plus activement que les autres par M. de Bouillé au moment où il méditoit l'exécution de son projet. Le premier de ces régimens avoit reçu, le 22, à

cinq heures du matin, à Montmédy, où il étoit arrivé le 20, l'ordre de marcher; & après avoir fait dix lieues de marche forcée, il étoit rentré à Montmédy. Pénétrés d'indignation qu'on eût voulu faire d'eux les inſtrumens d'une trahiſon, les sous-officiers de ce régiment, tant en leur nom qu'au nom de leurs ſoldats, ſe raſſemblèrent, ainſi que leurs officiers, le 23, au matin, & portèrent au directoire du diſtrict de Montmédy la déclaration la plus formelle de l'ignorance abſolue où ils avoient été du motif de leur marche, & l'explication la plus franche de leur attachement à la conſtitution françoiſe. Cette déclaration, dont une expédition nous a été délivrée par le diſtrict, & qu'appuyoit le ſentiment de tous les habitans de Montmédy, doit effacer toutes les idées de méfiance qui déja s'étoient répandues contre ce beau régiment, auſſi remarquable par ſa diſcipline, que par le talent des chefs qui lui reſtent. Leur colonel a déſerté ſon poſte; il s'eſt déclaré l'ennemi de la patrie, & s'eſt fait juſtice à lui-même en ſortant du royaume. A peine ſa conduite a-t-elle été connue, que deux officiers de ce régiment ſe ſont déclarés dépoſitaires d'une ſomme de 80,961 livres, en écus, que M. Hamilton leur avoit remiſe, & auſſitôt le chef du corps en a fait ſa déclaration au diſtrict.

Nous avons ordonné le dépôt de cette ſomme à la caiſſe dudit régiment juſqu'après les ordres de l'Aſſemblée nationale, & nous en avons déclaré les chefs reſponſables.

On ſait à préſent que depuis quelque-temps il s'étoit fait, dans cette province, de nombreux échanges d'aſſignats contre du numéraire : c'étoit la cauſe ignorée de l'élévation ſubite du prix de l'argent. La ſomme dont nous venons de vous parler eſt, ſans doute, le produit d'une partie de ces échanges.

Nous avons déclaré ſuſpendu de tout commandement militaire le ſieur Hamilton, colonel du régiment de Naſſau, & le ſieur Dupleſſis, lieutenant-colonel du douzième régiment de chaſſeurs, qui a ſuivi ſon exemple & qui eſt ſorti du royaume.

Quant au quinzième régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Allemand, ſept officiers ſeulement lui reſtent : il paroît que c'eſt le régiment ſur lequel M. de Bouillé comptoit le plus. Les cavaliers témoignent le plus grand regret de cette confiance, qui aujourd'hui leur ſemble aviliſſante. Nous ne prétendons rien prononcer ſur des faits que nous ne connoiſſons que par le récit des parties intéreſſées; mais nous pouvons atteſter que ce régiment, remarquable par ſa beauté & par l'indignation qu'il a témoignée contre les projets de M. de Bouillé, depuis que le motif en

eſt bien connu, a prêté, avec tranſport, le ſerment que vous aviez preſcrit.

Il paroît que M. de Bouillé, au moment de faire agir les troupes, avoit donné pour prétexte du voyage du Roi le raſſemblement d'un camp à Montmédy; & que, pour ce raſſemblement, il avoit ſuppoſé a l'avance des mouvemens de troupes autrichiennes dans le pays de Luxembourg, mouvemens abſolument faux, puiſqu'il eſt avéré que le duché de Luxembourg ne contient que trois mille hommes, tant pour la défenſe de cette place que pour la garde du pays. Un camp devoit effectivement ſe former ſous Montmédy le 23, les effets de campement étoient déja arrivés, mais les diſpoſitions ultérieures de M. de Bouillé ſont encore un myſtère impénétrable.

Ce général, dont le nom ne ſe prononce plus ſans horreur dans le pays d'où nous arrivons, avoit enveloppé ſes deſſeins ſiniſtres, de manière à tromper les yeux les plus attentifs; mais heureuſement qu'il a été trahi lui-même par ſes propres combinaiſons. Il ſe vante aujourd'hui d'employer contre ſa patrie ce caractère actif & entreprenant auquel il a dû ſes ſuccès. Il ſemble à l'entendre que toutes les puiſſances de l'Europe lui ont remis leurs pleins-pouvoirs. Ah! ſans doute, ſi ce bel empire a ſu déjà défier l'Europe entière lorſqu'il ne s'agiſſoit que de ſervir l'injuſte ambition d'un monarque, il ſaura bien mieux encore déconcerter les ligues impies qui ſe formeroient contre ſa liberté. Mais pourquoi l'art de la politique, ou plutôt la vraie politique, qui n'a d'autre art que la juſtice & la raiſon univerſelles, ne ſeroit-elle pas employée en même-temps à la défenſe d'une ſi belle cauſe? Eſt-il une ſeule puiſſance à qui le ſort de la France puiſſe être indifférent? Cette vaſte & riche contrée n'a-t-elle pas des points de contact avec toutes les nations civiliſées? Si quelques-unes peuvent être avides de partager ſes dépouilles, n'en eſt-il point d'intéreſſées à la conſervation de ſa prépondérance? Pourquoi dans une circonſtance où rien n'eſt à négliger, renoncerions-nous à former des alliances, quand nous ne pouvons douter qu'il eſt des peuples éclairés chez qui notre révolution a trouvé beaucoup plus d'admirateurs que de critiques, quand ſur-tout notre abjuration de tout eſprit de conquête ne laiſſe à aucune puiſſance un motif raiſonnable de nous diſputer des avantages qui ne peuvent plus nuire à perſonne? Sachons, Meſſieurs, tirer parti de notre poſition actuelle, hâtons-nous de confondre le plan de cette confédération dont on nous menace; & que la reſſource des négociations ſi ſouvent

proſtituée pour l'uſurpation, ſerve du moins cette fois au triomphe de la juſtice. Mais n'oublions-pas que leur ſuccès dépendra de l'autorité que vous donnerez aux engagemens qu'il ſera permis de prendre au nom de la nation Françaiſe. Il eſt difficile d'exprimer toutes les penſées qui ſe préſentent dans un pareil ſujet, lorſque d'une part l'on voit les difficultés d'aſſeoir un ſyſtême politique national ſans l'intervention directe de la Nation; & de l'autre, celle d'allier cette intervention avec le ſecret néceſſaire au ſuccès des négociations. Si l'action du chef que la conſtitution donne au pouvoir exécutif étoit elle-même ce qu'elle devroit être, ces difficultés n'exiſteroient pas; mais parce que les reſſorts du gouvernement n'ont pas le mouvement que vous avez voulu leur imprimer, faut-il que le timon de l'état reſte à l'abandon? N'exiſte-t-il donc aucun moyen de faire entendre dans les cabinets de l'Europe le vœu de l'Aſſemblée nationale? Offriroit-elle aux puiſſances étrangères une garantie moins reſpectable que la volonté verſatile des Rois, ou plutôt celles des miniſtres qui renouveloient vingt règnes dans la durée d'un ſeul?

Pourquoi du moins ne feroit-on pas directement et franchement, au nom de l'Aſſemblée nationale, la diſcuſſion des indemnités que réclament à juſte titre les princes d'Allemagne poſſeſſionnés dans nos provinces? Il eſt temps enfin qu'une négociation auſſi ſimple mette un terme à des inimitiés que l'Aſſemblée nationale n'a jamais eu l'intention de faire naître.

Nous finirons, Meſſieurs, par manifeſter une vérité importante dont il faut que vous ſoyez inſtruits & que nous ſerions bien coupables de diſſimuler. Cette vérité eſt que tout l'eſpoir, toute la confiance des pays que nous avons parcourus, réſident dans l'Aſſemblée nationale, & ne réſident qu'en elle. Autant la conduite qu'elle vient de tenir inſpire le reſpect & l'admiration, autant dans ces circonſtances difficiles les ſoupçons, les défiances environnent de tous côtés le pouvoir exécutif. Nous n'examinerons pas ſi la conduite de ſes principaux agens peut motiver une telle diſpoſition des eſprits; il ſuffit que cette diſpoſition exiſte; il ſuffit qu'on ne puiſſe ſe flatter de la changer bruſquement, pour que vous ne deviez jamais la perdre de vue dans les meſures générales qu'exige en cet inſtant le ſalut de l'Etat.

Nous n'aurons point l'indiſcrétion de vous préſenter des idées préciſes ſur un ſujet de cette importance; il nous faudroit d'ailleurs plus de temps pour leur donner le développement dont elles auroient beſoin; mais il ſuffit de vous les faire appercevoir, pour

que vous ſentiez qu'une conjoncture auſſi extraordinaire que celle où nous ſommes, ne permet pas un timide aſſerviſſement aux règles communes. Quand il s'agit de la ſûreté du royaume, quand le gouvernement n'a plus de reſſorts ſuffiſans, quand on ne peut eſpérer de lui rendre par une ſimple application des principes l'énergie qui lui manque, des précautions d'un ordre ſupérieur ſont momentanément indiſpenſables. Il faut donc, nous oſons le dire, il faut qu'il ſe forme, entre l'Aſſemblée nationale et le pouvoir exécutif, une union intime; il faut que la foibleſſe de l'un ſoit ſoutenue par l'influence de l'autre; & ſi des meſures exécutives ne peuvent, dans le moment actuel, avoir de ſuccès qu'autant qu'elles émaneront directement du Corps légiſlatif, ou qu'elles ſeront directement ſecondées par lui, gardons-nous de ſacrifier le ſalut public à un reſpect ſuperſtitieux pour le principe de la diſtinction des pouvoirs. Songeons que le moment qui précède celui où une conſtitution nouvelle doit ſortir triomphante du ſein des orages, eſt un moment hors des règles. Songeons que le corps conſtituant ſemble aujourd'hui la ſeule providence ſur laquelle les citoyens ſe repoſent du deſtin de l'Empire, & qu'une telle opinion vous donne une force contre laquelle viendront toujours ſe briſer les efforts des ennemis de la révolution. C'eſt à vous aujourd'hui, Meſſieurs, en diſtinguant de la circonſtance actuelle le tems heureux où la conſtitution ſera affermie & victorieuſe; c'eſt à vous à rechercher les moyens de vous lier proviſoirement au pouvoir exécutif, de manière à lui faire partager la confiance dont jouit le corps conſtituant. Nous ne pouvons trop le répéter; c'eſt de la ſolution de ce problême intéreſſant, que peut dépendre le ſort de la révolution.

Il nous reſte encore à vous entretenir de quelques faits d'ordre public qui vous intéreſſent, & ſur leſquels nous avons pris des informations, quoiqu'ils ne fiſſent point partie de notre miſſion.

La vente des domaines nationaux eſt par-tout dans la plus grande activité. Le prix n'en a point baiſſé, & l'ardeur de les acquérir ne s'eſt pas ralentie un moment.

Les aſſignats circulent bien, & avant les derniers accaparemens de numéraire, leur échange s'étoit ſoutenu à un prix modéré. Aujourd'hui l'on combat l'avidité des uſuriers par l'établiſſement des caiſſes patriotiques. Nous en avons vu naître une à Sedan, & une autre à Charleville. On s'occupoit d'en établir à Metz. Nous avons encouragé, autant que nous l'avons pu, cette utile induſtrie; & nous avons fortement recommandé de l'aſſocier avec petite monnoie, ſans laquelle ſes avantages ſont médiocres.

Ces inſtitutions n'ont pour ennemis que les marchands d'argent ; mais elles ont pour appui la raiſon, les bons citoyens & la néceſſité : ainſi leur ſuccès n'eſt pas douteux.

Un autre objet plus important encore nous a fort occupés, l'établiſſement de l'impôt & ſon recouvrement. Nous voulions ſurtout nous aſſurer du fondement que pouvoient avoir les bruits tant de fois répandus ſur l'impoſſibilité de percevoir l'impoſition foncière, ſur l'effroi qu'elle alloit répandre dans les provinces, & ſur la réſiſtance qu'éprouveroit ſa perception. Nous pouvons aſſurer à l'Aſſemblée que les directoires des départemens de la Meuſe, de la Moſelle & des Ardennes, nous ont dit en termes exprès, que leur pays étoit ſoulagé ; que la dîme ſeule payoit la majeure partie de l'impôt ; que le peuple l'acquitteroit avec zèle, & que l'expédition des nouveaux rôles étoit même attendue avec une forte d'impatience.

Nous ne pouvons donner trop d'éloges au zèle & au patriotiſme des Corps adminiſtratifs. Tous ceux avec qui nous avons eu des relations, juſtifient pleinement la confiance qui les a inſtitués.

MONTESQUIOU, DEVISMES, COLONNA.